OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE NANTES

25 rue de Strasbourg - 44000 NANTES

Tél : 02.40.47.75.54 – contact@oms-nantes.fr

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DE RÉUNION DE L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE NANTES

Préambule : Cette salle de réunion, située à l'actuel siège social de l'OMS de Nantes (25 rue de Strasbourg), est réservée à l'usage des associations sportives adhérentes à l'Office dans le cadre exclusif de leurs activités associatives.

Entre :

l'Office Municipal du Sport de Nantes, dénommé l'OMS de Nantes, représenté par :

..... en sa qualité de .....

et

l'Association ....., dénommée le preneur, représentée par :

..... en sa qualité de .....,

il a été convenu ce qui suit :

- l'OMS de Nantes loue au preneur, pour un montant de 0,00 € (zéro euro), **une salle de réunion pouvant contenir un maximum de 15 personnes** (caution : 50 euros),

- le preneur atteste avoir pris connaissance du présent contrat et du règlement d'utilisation de la salle de réunion, et s'engage à s'y conformer,

- la salle de réunion est louée le *(date et heure d'entrée):* .....

- le preneur reconnait la mise à disposition d'une clé permettant l'accès à la salle de réunion durant la location en dehors des horaires d'ouverture de l'OMS de Nantes :

  - date et heure de retrait de la clé : .....
  - date et heure de retour de la clé : .....,

- le preneur s'engage à retourner cette clé à l'OMS de Nantes dans les meilleurs délais,

- le preneur s'engage à supporter le coût financier engendré par la remise en état de la salle de réunion (nettoyage, réparation, etc…).

Fait à Nantes, le …….....

Le Représentant de l'OMS de Nantes
(Signature)

Le Représentant du Preneur
(Signature)

❑ Chèque de caution de 50,00 euros : .....